CONSEIL MUNICIPAL
de Saint-Sauveur-Villages

Séance du jeudi 8 décembre 2022

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le huit décembre à 20h30, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Aurélie GIGAN.

Présents :
Monsieur Pascal BARBET, Monsieur Claude BEUVE, Madame Emmanuelle BOUILLON, Madame Danièle BREUILLY, Madame Catherine CAMBLIN, Monsieur Philippe CLEMENT, Madame Edwige CLEROT, Monsieur Franck DANLOS, Monsieur Dominique FERICOT, Monsieur Ghislain GERARD, Madame Sandrine GERMAIN, Madame Aurélie GIGAN, Monsieur Benoit HARIVEL, Madame Sophie HUE-LEFEBVRE, Monsieur Laurent HUET, Monsieur Jean-François LAURENT, Monsieur Paul LEFRANC, , Madame Gwenola LEROTY, Madame Micheline MARIE, Monsieur Hubert RIHOUEY, Madame Marie-Françoise ROBERT, Monsieur Régis SEVEGRAND, Madame Florence THOMAS, Monsieur Albert TISIN, Madame Séverine TRUFER,

Excusé(s) :
- Madame Sabrina CHAMPVALONT, procuration à Monsieur Hubert RIHOUEY
- Monsieur Guillaume LEFRANCOIS, procuration à Madame Aurélie GIGAN
- Madame Carole LEVIONNOIS, procuration à Madame Catherine CAMBLIN
- Monsieur Franck VILQUIN, procuration à Monsieur Claude BEUVE

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle BOUILLON

Présidente de séance : Madame Aurélie GIGAN

Quorum : Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

Nomination d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2022

2022.09.001	Tarifs de la restauration scolaire
2022.09.002	Vente des parcelles ZC 161, 163, 164, 165, Le Pont Vert, Saint-Sauveur-Lendelin
2022.09.003	Assainissement – Lancement du marché de maîtrise d'œuvre
2022.09.004	Assainissement – Tarifs des contrôles d'assainissement
2022.09.005	Ressources humaines – Modification du temps de travail
2022.09.006	Ressources humaines – Suppression de postes
2022.09.007	Elaboration d'un PAVE
2022.09.008	Budget principal – Décision modificative n°3

2022.09.009 Désaffectation de l'école de La Ronde-Haye

2022.09.010 Chantier école 2023

2022.09.011 SDEAU 50 - RPQS

2022.09.012 Espace culturel – Devis réparation du gradin

Questions diverses

Intervention de Madame Corinne Clément, Conseillère déléguée chargée des actions de sensibilisation liées au traitement des déchets sur l'extension des consignes de tri

Madame la Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- **Acceptation d'un devis pour la réparation du gradin de l'espace culturel**

Nomination d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Emmanuelle BOUILLON est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 20 octobre 2022

Madame la Maire demande s'il y a des remarques sur le dernier procès-verbal du conseil municipal en date du 20 octobre 2022.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2022.09.001	**Tarifs de la restauration scolaire** *Rapporteur : Laurent Huet*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Définit les nouveaux tarifs suivants à partir du 1er janvier 2023**

	Tarif normal	**Tarif majoré** *(en cas de réservation ou d'annulation tardive)*
Quotient familial inférieur à 500	0,70 €	2,25 €
Quotient familial entre 501 et 750	1 €	2,55 €
Quotient familial entre 751 et 1200	3,25 €	4,55 €
Quotient familial supérieur à 1201	3,45 €	4,75 €
Habitants hors de Saint-Sauveur-Villages (hors convention)	4,35 €	5,70 €
Service uniquement, panier repas fourni par la famille dans le cadre d'un PAI (allergie, troubles)	1,20 € *(ou dégressif si le quotient familial octroie un tarif plus favorable)*	

2022.09.002	**Cession des parcelles ZC 161, 163, 164 et 165, Le Pont Vert, Saint-Sauveur-Lendelin** *Rapporteur : Laurent Huet*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Accepte la cession des parcelles ZC 161, 163, 164 et 165 à Coutances Mer et Bocage pour un montant de 4,46 € le m² ;**
- **Autorise Madame la Maire à signer l'acte authentique et tous les documents afférents à cette cession**

Pour : 25
Contre : 4 *(Emmanuelle Bouillon, Pascal Barbet, Séverine Trufer, Danièle Breuilly)*
Abstention : 0

2022.09.003	**Assainissement – Lancement du marché de maîtrise d'œuvre** *Rapporteur : Régis Sévegrand*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Donne pouvoir à Madame la Maire en ce qui concerne le lancement de la consultation suivant la procédure adaptée, en application des articles R.2123-1 à R. 2123-8 du Code de la commande publique**

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 6 *(Edwige Clérot, Micheline Marie, Gwénola Leroty, Claude Beuve, Albert Tisin, Franck Vilquin)*

2022.09.004	**Assainissement – Tarifs des contrôles d'assainissement** *Rapporteur : Régis Sévegrand*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Rappelle que les visites de contrôle de l'installation d'assainissement collectif sont obligatoires en cas de vente ou de nouveau raccordement**
- **Fixe le tarif du contrôle dans le cadre des ventes immobilières comme suit :**
    - **100 € ttc la visite par logement ou local commercial**
    - **50 € ttc la contre-visite par logement ou local commercial**
- **Dit que les recettes seront prévues au budget annexe de l'assainissement au compte 7068**

22022.09.005	**Ressources humaines - Modification du temps de travail** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide d'instaurer un cycle de travail de 37h30 par semaine pour les agents du service technique et les agents volontaires des services administratifs. 15 jours de RTT seront donc accordés. Les jours**

de RTT peuvent être découpés en ½ journées. Ces congés doivent être pris avant le 31 décembre de l'année, sauf pendant les mois de juillet août. Pour les agents exerçant leur activité à temps partiel, le nombre de jours de RTT est proratisé à hauteur de leur quotité de travail. Pour faciliter la gestion des jours d'absence, le nombre ainsi déterminé peut être arrondi à la demi-journée supérieure. La période pendant laquelle le fonctionnaire ou le contractuel bénéficie d'un congé pour raison de santé ne génère pas de temps de repos lié au dépassement de la durée annuelle de travail. En effet, l'acquisition de jours de RTT est liée à la réalisation de durées de travail hebdomadaires supérieures à 35 heures, hors heures supplémentaires, et est destinée à éviter l'accomplissement d'une durée annuelle du travail excédant 1 607 heures. Les absences au titre des congés pour raison de santé réduisent donc à due proportion, le nombre de jours RTT que l'agent peut acquérir.

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 1

2022.09.006	**Ressources humaines - Suppression de postes** *Rapporteur : Ghislain Gérard*

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 18 novembre ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide de supprimer les postes suivants :**
  - A – Attaché – 35h00
  - A - Secrétaire de mairie – 23h30
  - C – Adjoint technique principal 1ère classe – 35h00
  - C - Adjoint administratif principal 2ème classe– 14h00
  - C – Adjoint technique – 11h00
  - C – Adjoint technique – 1h50
  - C – Adjoint technique – 12h00
  - C – Adjoint technique principal de 2ème classe – 25h28
  - C – Adjoint technique – 2h00
  - C – Adjoint technique – 14h00

2022.09.007	**Elaboration d'un PAVE** *Rapporteur : Aurélie Gigan*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Accepte le devis de l'entreprise L'atelier d'urbanisme pour un montant de 6 695 € ht soit 8 034 € ttc**

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 6 *(Séverine Trufer, Hubert Rihouey, Danièle Breuilly, Pascal Barbet, Franck Danlos, Jean-François Laurent)*

2022.09.008	**Budget principal – Décision modificative n°3** *Rapporteur : Aurélie Gigan*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Accepte la décision modificative budgétaire sur le budget principal 2022 :**
  - C/165 remboursement de caution + 365.00 €
  - C/020 Dépenses imprévues - 365.00 €

2022.09.009	**Désaffectation de l'école de La Ronde-Haye** *Rapporteur : Laurent Huet*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend acte de la désaffectation du bâtiment situé rue de la Fontaine, à La Ronde-Haye, SAINT-SAUVEUR-VILLAGES**

2022.09.010	**Convention chantier école 2023** *Rapporteur : Florence Thomas*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise Madame la Maire à signer la convention et tous les documents nécessaires**

2022.09.011	**SDEAU 50 – RPQS 2021** *Rapporteur :*

Monsieur Régis Sévegrand ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve le RPQS du SDEAU**

2022.09.012	**Espace culturel – Devis réparation du gradin** *Rapporteur :*

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce devis. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023.

Le point est reporté.

La séance est levée à 22h35